

Question 53 : Réalisation des fouilles

Opération d'enlèvement de matériaux avec stockage sur chantier ou évacuation.

La surface concernée par les déblais est appelée surface affouillée.

Le fond de fouilles désigne le niveau où s'arrête l'excavation.

La fouille peut-être franche (=coupée verticalement), blindée (=parois protégées par un blindage), ou talutée (=paroi en pente).

On distingue différents types de fouilles en fonction de la largeur et profondeur :

- En rigole : largeur et la profondeur $< 1\text{m}$ (clôture, haie...)
- En tranchée : largeur $< \text{ou} = 2\text{m}$ et hauteur $> 1\text{m}$;
Ou $< > 2\text{m}$ et hauteur $>$ à la largeur/2 (arrosage, drainage...).

Attention : Nécessité un blindage.

- En puits : profondeur $> 1\text{m}$, largeur=longueur (fosse de plantation) ;
- En excavation superficielle : raboter une butte, ou baisse de niveau du terrain,
Largeur $> \text{ou} = 2\text{m}$ et hauteur $< \text{ou} = \text{largeur}/2$;
- Fouille en pleine masse, sans limite de profondeur et de largeur.

Exécution des déblais :

- Manuel sur petit chantier ;
- Mécanique sur gros chantier avec une surface minimum pour économie de temps et d'argent ;
- Si présence de roche : utilisation des engins explosifs.

Attention : Si hauteur $> 1,3\text{m}$ avec largeur $< \text{ou} = 2/3$ de la hauteur = **blindage**.